

L'honorable Clément Gascon

Le juge Clément Gascon est né à Montréal, Québec en 1960. Il est le fils du Dr Bernard Gascon et de Denyse Clément. Il a étudié au Collège Jean-de-Brébeuf (D.E.C. 1978) et à l'Université McGill (B.C.L. 1981/Upper Second Class Honours et University Scholar). Il est marié depuis 1983 à l'honorable Marie Michelle Lavigne, juge à la Cour du Québec, chambre civile. Ils ont trois enfants.

Admis au Barreau du Québec en 1982, il a travaillé pendant 21 ans comme avocat et associé au sein du cabinet Heenan Blaikie à Montréal, principalement dans les domaines du litige civil et commercial et du droit du travail. Il a siégé au Comité exécutif national et au Comité de gestion national du cabinet de 1994 à 2002. Il était l'associé responsable du secteur du contentieux de 1994 à 1999.

Au cours de sa carrière d'avocat, il a enseigné en droit des affaires, en droit du travail et en droit de la construction au Département des sciences comptables de l'UQAM, à la Faculté de droit de l'Université McGill et au Barreau du Québec. Il est aussi coauteur de plusieurs ouvrages, publications ou articles sur le contrat individuel de travail, notamment en matière de cessation d'emploi, de clauses restrictives, de devoir de loyauté et de concurrence déloyale.

Nommé juge à la Cour supérieure du Québec le 10 octobre 2002, il y a entre autres siégé régulièrement au sein de la chambre commerciale. Il a agi comme juge coordonnateur responsable de cette chambre de 2008 à 2011. Cette chambre entend toutes les affaires touchant les matières commerciales, dont les restructurations selon la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC)*, les procédures en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité (LFI)* et les conflits entre actionnaires.

De 2007 à 2010, il fut également le représentant de la Cour supérieure au sein du comité de l'ABC, division Québec, sur les recours collectifs. Il a rempli le même rôle sur le groupe de travail formé pour étudier les *U.S.-Canada Cross-Border Class Action Protocols*.

De 2007 à 2012, il a coprésidé le Séminaire annuel de l'Institut canadien d'administration de la justice portant sur la rédaction des jugements, auquel il participe toujours comme conférencier. Il agit également comme conférencier au Séminaire des juges fédéraux nouvellement nommés. Il a fréquemment donné des conférences de formation aux juges sur les matières commerciales, les recours collectifs et la rédaction judiciaire.

Il a été nommé à la Cour d'appel du Québec le 5 avril 2012. Il a accédé à la Cour suprême du Canada le 9 juin 2014.

[Diffusion Web de la cérémonie en l'honneur de l'honorable Clément Gascon](#), qui a eu lieu le 6 octobre 2014.